

TOUS et TOUTES DANS L'ACTION

JOURNEES DE GREVE ET MANIFESTATIONS

- JEUDI 9 juin : 14h30 Sous la halle des allées de Villote à FOIX
- MARDI 14 juin : 14h30 Place de la république à Pamiers

RETRAIT IMMEDIAT DE LA LOI TRAVAIL

MAIS LA LOI TRAVAIL QU'EST CE QUE C'EST ?



Augmentation du temps de travail jusqu'à
46 h voire 60h
sans augmentation de salaire.



Par simple accord on peut passer
de 10h à 12h
de travail maximum par jour



Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de
difficultés économiques



La durée maximale de travail de nuit
augmentée



Moins d'indemnités
pour les malades et les accidenté-e-s licencié-e-s



La durée du congé en cas de décès d'un proche
n'est plus garantie par la loi



Des changements de dates
de congés payés rendus possibles
au dernier moment



Les 11 heures de repos obligatoires
par tranche de 24 heures
peuvent être fractionnées



En cas de licenciement illégal,
l'indemnité prud'homale est
plafonnée à 15 mois de salaire



Une mesure peut être imposée par référendum
contre l'avis
de 70% des syndicats

Cette Loi n'est ni amendable,
ni négociable!!!!

Continuons d'exiger !!!

Le retrait immédiat du
projet de Loi El Khomri.

La protection d'un code du
travail du XXIème siècle.

La négociation par
branches professionnelles
pour apporter des
garanties supplémentaires
collectives.

La durée légale du travail à
32h avec maintien de
salaire et la création de 4
millions d'emplois.

**Nous sommes en train d'écrire l'histoire sociale du 21^{ème} siècle
et de redonner espoir à des millions de jeunes et de salariés
Gagner ensemble sur nos revendications cela redevient possible !!!**